

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Le 12/02/20



## Les 19 et 20 mars 2020, les professionnels de l'immobilier ont rendez-vous à Lyon pour la 9ème Convention nationale du Commerce



La fédération nationale de l'immobilier à l'avant-garde de l'évolution des métiers de l'immobilier impulse tout au long de l'année des événements dédiés à ses différents métiers. Fidèle à sa mission de 1ère organisation des professionnels de l'immobilier, la FNAIM organise à l'Hôtel Dieu de Lyon (69) la 9ème Convention nationale du Commerce les 19 et 20 mars 2020. À l'heure où le commerce fait face à de nombreux challenges, que ce soit en matière d'attractivité vis-à-vis des enseignes, des investisseurs et des nouvelles exigences de ses consommateurs, ce rassemblement propose de réunir les professionnels de l'immobilier (adhérents FNAIM et non adhérents) spécialisés en fonds de commerce et immobiliers d'entreprises.

**Répondre aux défis du commerce.** Professionnels de terrain et experts auront pour mission de réinventer et d'améliorer l'attractivité du secteur. Ils devront notamment répondre au besoin de revitaliser les centres-villes et au désir des professions commerciales de se réimplanter en cœur d'agglomération.

Ces deux journées d'échanges permettront à l'ensemble des acteurs présents de s'informer, d'échanger et d'agir pour repenser les outils d'aménagement pour redynamiser les centres-villes. Les nouveaux modes de consommations et







informations clés des métiers (actualités juridiques, méthodes d'estimation...) seront au cœur de ce rendez-vous.

Professionnels et experts réunis pour dessiner l'avenir de la profession. Ce rendez-vous est aussi l'occasion de profiter du lien entre les différentes commissions métiers de la FNAIM, avec la présence notamment de Marie-Laure Leclercq de Sousa, Présidente de la Commission FNAIM Entreprises et de Denis Pelouse, Président de la Chambre des Experts CEIF.

Aux côtés de Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM et Benoît David, Président de la Commission Commerce sont attendus :

- Un représentant du ministère de la Cohésion des Territoires,
- Christophe Baraston et Cyril Martin, Managers de centre-ville,
- Damien Feuvrier, Directeur Général de Start'Impro,
- Cédric Ducarrouge, Directeur Retail Région de JLL,
- Guillaume Ballast, Directeur d'activité de Socotec,
- Pierre Peyret, consultant au cabinet Hermès, spécialiste de transactions immobilières en B to B.

Ils apporteront leurs expériences terrains et présenteront les outils pour agir et œuvrer pour un commerce en cœur de ville dynamique.

Avocats et juristes seront également présents pour répondre aux questions sur les évolutions de la législation.

Un lieu emblématique, la mixité d'usage au cœur. Pour cette édition 2020, la Convention nationale du Commerce a élu domicile dans un lieu emblématique, l'Hôtel Dieu. Parfait exemple de réhabilitation réussie d'un monument historique – et plus grande reconversion privée en France –. Ce projet fait la part belle à la mixité d'usages, réunissant espaces de bureaux, commerces, restaurants, un hôtel 5\*, ainsi que la Cité Internationale de la Gastronomie, permettant une expérience unique au cœur d'un quartier de travail et de vie.

Dans la continuité de sa mission de première organisation des professionnels de l'immobilier, le prochain rendez-vous métier aura lieu les 28 et 29 mai prochain à La Rochelle (17) et sera consacré à l'immobilier de loisirs et de la location de vacances.

Pour s'inscrire à la 9ème Convention nationale du Commerce : <a href="https://www.eventbrite.fr/e/billets-9e-convention-nationale-du-commerce-fnaim-85610510341">https://www.eventbrite.fr/e/billets-9e-convention-nationale-du-commerce-fnaim-85610510341</a>







## **Entamons une discussion!**







Les 28 et 29 mai 2020, la FNAIM donne rendez-vous aux professionnels de l'immobilier à La Rochelle (17) à l'occasion des 22<sup>ème</sup> Journées de l'immobilier de loisirs et de la location de vacances FNAIM.

Alors que l'émergence des plateformes de location a profondément bouleversé le modèle économique du secteur de la location saisonnière, les professionnels de l'immobilier, acteurs historiques de la location de vacances, se donnent rendez-vous pour repenser leur rôle, s'adapter à ces mutations et faire face à une concurrence importante.







## À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

